



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

OCCITANIE PYRÉNÉES

2025
RAPPORT D'ACTIVITÉ

NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 EST DIVISÉ EN 3 PARTIES

- Le **rapport moral de notre Présidente approuvé par l'assemblée générale et la présentation de notre fédération** : ses membres, sa gouvernance, son projet fédéral et ses principales actions marquantes.
- Le **rapport d'activité détaillé** qui vise à récapituler et présenter les actions et faits marquants de l'année 2025, menés par notre équipe salariée, nos volontaires en service civique et nos bénévoles en appui à notre réseau.
- Le **rapport financier** qui présente les éléments notables et essentiels de nos comptes 2025. Ces comptes ont été certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre assemblée générale.



Document édité par
France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

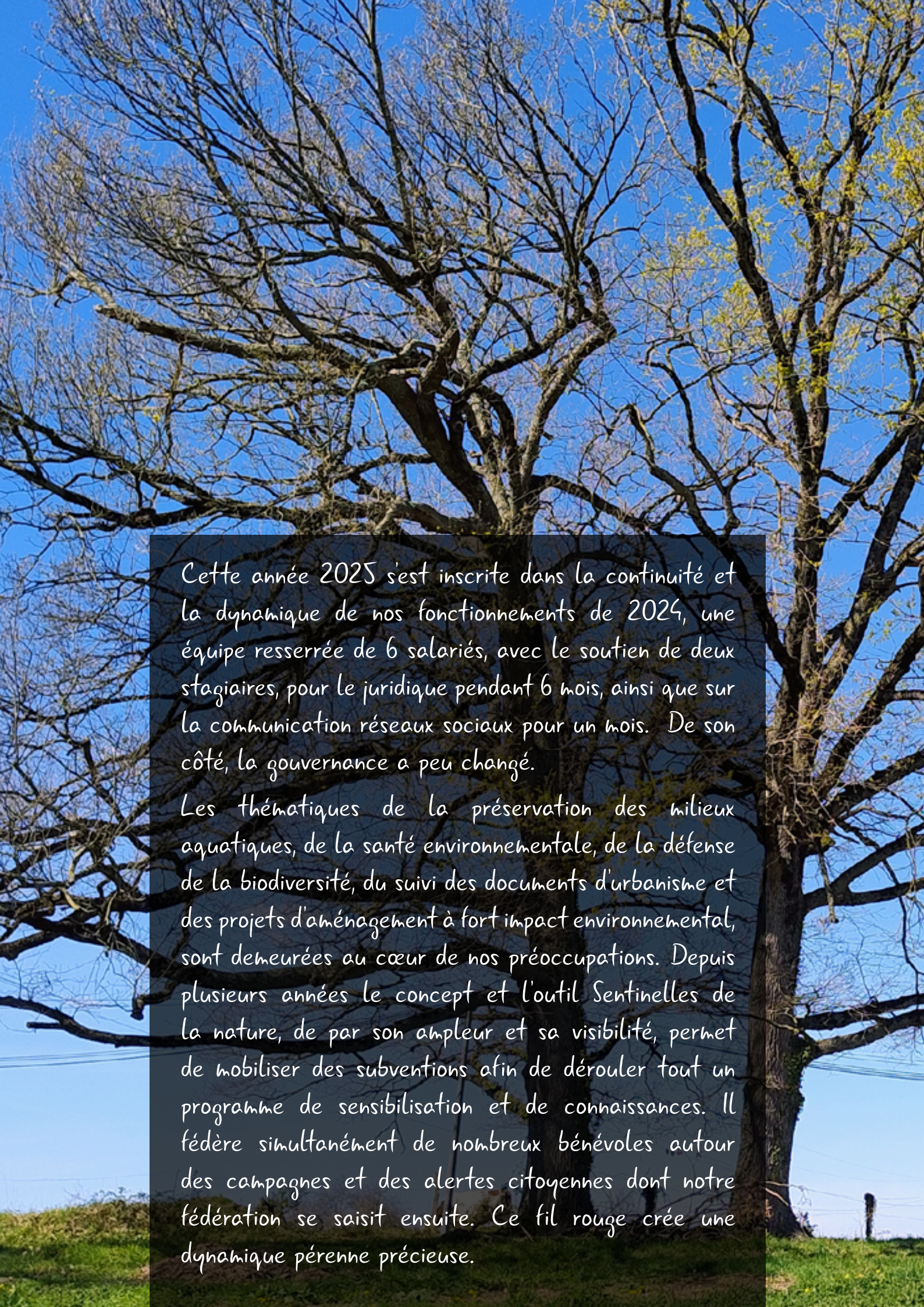
Directrice de la publication
Cécile ARGENTIN

Rédaction
Cécile ARGENTIN, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Jérôme BOURDELOT,
Anne-Charlotte POMMIER-PETIT, Maïlys MOREAU et Alexandre BOUTIN
avec les bénévoles de FNE Occitanie Pyrénées et les associations du mouvement.

Conception graphique
Jérôme BOURDELOT

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	5
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
NOTRE FÉDÉRATION	6
L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION	
NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES	
NOTRE FONCTIONNEMENT	
LES CHIFFRES CLÉS	
QUELQUES REPÈRES SUR L'ANNÉE 2025	
RAPPORT D'ACTIVITÉ	16
SOLS	16
MUR DU SOL VIVANT	
ANIMATIONS AUTOUR DU SOL VIVANT	
EAU ET MILIEUX AQUATIQUES	18
LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »	
EXPOSITION QUALITÉ DE L'EAU POTABLE	
ANIMATION DE BASSIN ADOUR-GARONNE : STRUCTURER UNE PAROLE COLLECTIVE DES USAGERS NON ÉCONOMIQUES	
FORMUL:EAU	
NOTRE NOUVELLE PAGE EAU	
SANTÉ ENVIRONNEMENT	22
SEMINAIRE EAU POTABLE ET SANTÉ	
ANIMATIONS	
MOBILITÉ ET QUALITÉ DE L'AIR	24
LANCEMENT DU RÉSEAU AIR RESPIRABLE	
ANIMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR	
BIODIVERSITÉ	26
CAMPAGNE ET FORMATION SUR LES HAIES ET RIPISYLVES	
CAMPAGNE « SENTINELLES DE LA NUIT »	
JUSTICE ENVIRONNEMENTALE	28
UNE ANNÉE D' ACTIONS JURIDIQUES EN CHIFFRES	
MOBILISATION CITOYENNE	30
SENTINELLES DE LA NATURE	
RAPPORT FINANCIER	34
COMPTE DE RÉSULTATS	34
LES RESSOURCES (PRODUITS)	
LES CHARGES	
RÉSULTAT	
FAITS MARQUANTS	
BILAN	36
PERSPECTIVES 2026 (BUDGET)	
ILS NOUS SOUTIENNENT	37
NOUS SOUTENIR (ADHÉSIONS & DONNS)	38
NOS ACCOMPAGNEMENTS	38
FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS	38
NOS OUTILS PÉDAGO	40
RESTEZ EN LIEN	40



Cette année 2025 s'est inscrite dans la continuité et la dynamique de nos fonctionnements de 2024, une équipe resserrée de 6 salariés, avec le soutien de deux stagiaires, pour le juridique pendant 6 mois, ainsi que sur la communication réseaux sociaux pour un mois. De son côté, la gouvernance a peu changé.

Les thématiques de la préservation des milieux aquatiques, de la santé environnementale, de la défense de la biodiversité, du suivi des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement à fort impact environnemental, sont demeurées au cœur de nos préoccupations. Depuis plusieurs années le concept et l'outil Sentinelles de la nature, de par son ampleur et sa visibilité, permet de mobiliser des subventions afin de dérouler tout un programme de sensibilisation et de connaissances. Il fédère simultanément de nombreux bénévoles autour des campagnes et des alertes citoyennes dont notre fédération se saisit ensuite. Ce fil rouge crée une dynamique pérenne précieuse.

RAPPORT MORAL

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au delà de notre propre réseau d'associations, nous avons cette année travaillé dans le cadre de différents programmes et appels à projets avec FNE Nouvelle Aquitaine (Sentinelles de l'eau), FNE Limousin (Formul'eau, module de formation expérimental destiné aux élus) ainsi qu'avec FNE Occitanie-Méditerranée (appel à projets FNE qualité de l'air). Ces partenariats enrichissent nos expériences et assoient nos associations dans une dimension nouvelle et une reconnaissance très positives.

Nous avons par ailleurs construit en 2025 une démarche qui vise à initier des partenariats avec les acteurs économiques pour leur proposer un soutien et une coopération sur des actions en faveur de la préservation du climat, de l'environnement et de la biodiversité qui entrent pour les entreprises dans le cadre de leurs obligations environnementales. Des contacts ont été engagés lors du Salon Enviropro et une journée de sensibilisation à cette thématique nouvelle a été organisée pour les administrateurs et les salariés. Cette initiative devrait nous apporter une meilleure connaissance mutuelle avec le monde économique et la possibilité de concours financiers dont nous avons besoin.

Du côté de notre réseau d'associations, force est de constater que le message qu'elles portent sur la nécessité de la protection de l'environnement, de la sobriété et de la santé progresse difficilement, nous exposant à d'âpres luttes. La concertation comme le droit des associations sont régulièrement bafoués. La placement en garde à vue, totalement arbitraire, de 6 bénévoles dont le président de FNE Tarn-et-Garonne en mars 2025 en est une triste illustration, inacceptable. Si l'engagement de tous ces bénévoles ne faiblit pas, il est de plus en plus affligeant de constater que le législateur sacrifie l'environnement et la biodiversité et donc la santé, en déconstruisant le droit avec démagogie, sous la pression d'intérêts particuliers.

Toutes nos associations aspirent à plus de démocratie environnementale, à la mise en œuvre d'une véritable concertation entre tous les citoyen.nes et à de réels progrès en matière de protection des écosystèmes vivants. Nous regrettons profondément ces régressions qui nous obligent à conduire de nombreux recours y compris jusqu'au Conseil d'Etat. Cette politique impacte donc notre fonctionnement, nos ressources humaines et budgétaires. Cela nous motive à nous appuyer sur les scientifiques dans nos webinaires et argumentaires, quand les conclusions des travaux scientifiques ne font plus recette dans certaines sphères de l'Etat.



Cécile ARGENTIN

Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

Nous pouvons toutes et tous être fier.es des compétences et mobilisations au long cours de nos bénévoles ainsi que de l'expertise des salariés qui encore cette année ont démontré toute leur acuité et leur sérieux. C'est bien une des principale raison d'être de notre fédération depuis 50 ans : fédérer les expériences, apporter de la connaissance, initier des actions positives, porter notre plaidoyer et être présents et reconnus au sein de nombreuses instances. C'est ce à quoi nous nous appliquerons dans la continuité en 2026.

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont généreusement soutenus financièrement et de fait moralement, tout comme les associations adhérentes à notre fédération, preuve de leur considération et engagement pour les valeurs que nous portons.

Une grande partie de nos programmes d'actions ne pourraient être réalisées sans le soutien de nos principaux financeurs: l'Agence de l'eau Adour-Garonne avec qui nous avons un partenariat pluriannuel et qui nous fait confiance notamment avec le programme Sentinelles de l'eau et le poste salarié d'animatrice du collège des usagers non économiques au comité de bassin, la Région, le conseil départemental de la Haute-Garonne, la DREAL et le FDVA. Si les montants alloués sont globalement à la baisse (sauf pour l'Agence de l'eau), nous tenons sincèrement à les remercier d'être toujours à nos côtés.

Cécile ARGENTIN

L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION

FNE Occitanie Pyrénées est la **fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement (FNE) sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées**. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (65, 81 et 82).

Elle a pour objet de :

- Fédérer autour de la protection du vivant et des écosystèmes,
- Promouvoir les bonnes pratiques environnementales des citoyen.ne.s, collectivités et entreprises de notre territoire,
- Apporter de la connaissance et des références scientifiques via des formations,
- Contrer les grands projets inutiles et les atteintes environnementales en les décryptant, les dénonçant et en faisant valoir le droit de l'environnement par la mobilisation citoyenne et/ou par des actions en justice,
- Se placer dans la perspective d'un développement durable et souhaitable pour l'avenir, d'un changement de modèle de société, incluant le renforcement de la démocratie, l'équité territoriale et sociale.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

OCCITANIE PYRÉNÉES

LES COLLÈGES

Les membres de FNE Occitanie Pyrénées se répartissent en 4 collèges de membres actifs dans l'ensemble de la région :



Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement



Associations dont l'objet principal est prioritairement la nature et l'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)



Associations dont l'objet n'est pas principalement la nature et l'environnement mais qui souhaitent contribuer à leur préservation



Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE Occitanie Pyrénées dans le cadre de ses objectifs

LA CHARTE FNE EN OCCITANIE

FNE Occitanie Pyrénées a pour rôle d'établir un lien de solidarité entre ses différents membres.

Notre fédération a ainsi pour objectif **d'unir, renforcer et représenter les compétences et efforts de ses membres pour une action concrète et efficace au quotidien pour relever les défis de l'urgence écologique**.

En rejoignant notre fédération, les associations adhérentes se retrouvent dans les valeurs que FNE Occitanie Pyrénées défend dans sa **charte FNE en Occitanie**. Elles doivent d'ailleurs la signer pour adhérer au mouvement.



NOTRE PRÉSENCE DANS LES INSTANCES RÉGIONALES

Toutes les représentations à l'échelle régionale sont décidées entre les deux fédérations : **FNE Occitanie-Méditerranée** et **FNE Occitanie Pyrénées**.



CRE (Commission de régulation de l'énergie)

Nathalie DUPAS-BOVE

Maryse ARDITI pour FNE Occitanie Méditerranée



ATMO Occitanie (Association de surveillance de la qualité de l'air)

Nicole ASENCIO



CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)

Alain RIVIÈRE

Simon POPPY pour FNE Occitanie Méditerranée



Comité de massif des Pyrénées

Jean-Marc LASSUS

Olivier HOIBIAN pour FNE Occitanie Méditerranée



CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Occitanie)

Catherine LIAUT

Katia BAUMGARTNER pour FNE Occitanie Méditerranée



Comité de bassin Adour Garonne

Michèle JUND



ADEME (Agence de la transition écologique)

Jean-Paul DUGOUJON



Parc National des Pyrénées

Jean-Luc LAPLAGNE



CRFB (Commission régionale forêt et bois)

Philippe FALBET



FNE Occitanie Pyrénées nomme parmi ses adhérent.e.s des représentants dans les commissions départementales. De nombreux représentants siègent dans les commissions départementales telles que :

- Les **CLE** (Commissions locales de l'eau) qui portent les **SAGE** (Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau) à une échelle interdépartementale
- Les **CSS** (Commissions de suivi de site) pour le suivi des **ICPE** (Installations classées pour la protection de l'environnement) ou la **CLI** (Commission locale d'information) pour la centrale nucléaire de Golfech (82)
- Les **CCE** (Commissions consultatives de l'environnement) pour les aéroports et aérodromes
- Les ateliers de territoires
- Les **CDPENAF** (Commissions départementales de de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)
- Les **CNDPS** (Commissions de la nature, des paysages et des sites)
- Les commissions départementales de désignation de la liste des **commissaires enquêteurs** de la Haute-Garonne et du Gers
- Les **CoDERST** (Commissions départementales de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques)

FNE Occitanie Pyrénées siège depuis 2017 à la **Commission Régionale Forêt Bois d'Occitanie**, qui a mis en place le Plan Régional Forêt Bois (PRFB) 2019-2029. Ses représentants, travaillant pour l'Observatoire des forêts d'Occitanie coporté par Nature En Occitanie, font valoir depuis lors la prise en compte de la biodiversité dans la gestion dite durable. L'intérêt écologique des vieilles forêts pyrénéennes et le levier de la libre évolution pour les préserver y a été souligné. En 2025, l'actualité a orienté les réunions autour de la défense de la forêt contre les incendies. Les obligations légales de débroussaillage et les écobuages en montagne ont été des points où nous sommes intervenus fréquemment.

NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES

RÉGION OCCITANIE

Collectif Clubs Mouche 31

Comité Spéléologique Régional Occitanie

NEO (Nature en Occitanie)

Solagro

ARIÈGE

Comité Écologique Ariégeois

Le Chabot

AVEYRON

Bozouls Comtal Citoyens

Fédération des Grands Causses

Protégeons nos Espaces pour l'Avenir

HAUTE-GARONNE

APCVEB (Association de Protection du Cadre de Vie Balmanais)

Association des Résidents Propriétaires du Bernet

ASBBA (Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers)

Aussonne Environnement

AUTATE

CCNAAT (Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine)

Comité de quartier Croix de Pierre / Route d'Espagne

Cocagne Alimen'Terre

Eau Secours 31

Echo Papillon

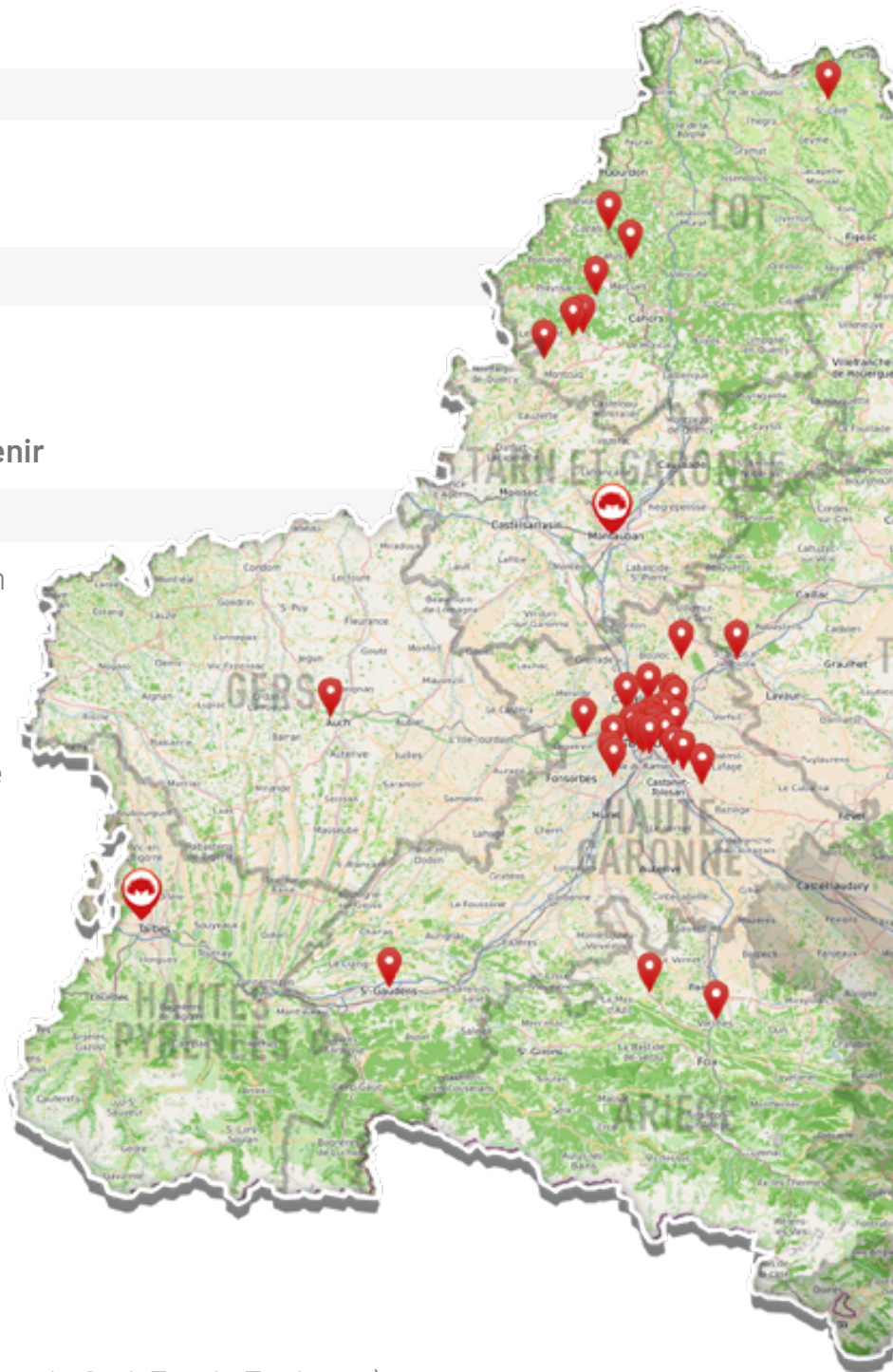
EUSET (Environnement et Urbanisme du Sud-Est de Toulouse)

LAPSJ (L'Association Le Parc Saint Jean)

Les jardiniers de Tournefeuille

Montjoire Environnement

Nature Comminges



Fédérations



Nordenvie (NORD Toulousain Environnement et cadre de VIE)

NETT (Nord Est Toulousain en Transition)

Rallumons l'Étoile

OSOE (Ouest Saint Orens Environnement)

SONE (Saint Orens Nature Environnement)

Le poumon des Céphéides

Cugnaux en transition

GERS

Les Amis de la Terre - Groupe du Gers

LOT

Association des amis de Caix et des environs

APSMB (Association pour la Préservation des Sites Menacés en Bourianne)

La Carrouve (Carnac Rouffiac Vie Environnement)

Environnement Juste

Les amis du Rieutor

Tolorme Nature

SNED (Sauzet Nature Environnement et Développement)

HAUTES-PYRÉNÉES

FNE 65

TARN

APAS (Agir pour Préserver l'Avenir à Castres)

UPNET (Union Protection Nature Environnement Tarn)

CALELH (Association pour la Qualité de Vie et de l'Environnement en Haut-Languedoc)

Vallée du Thoré Environnement


Stop Mines 81

Saint Sulpice Active et Citoyenne

TARN-ET-GARONNE

FNE 82



 Associations

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE (CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Entre deux assemblées générales (AG), la gouvernance de la fédération est assurée par notre conseil d'administration (CA) et par le bureau.

Notre **conseil d'administration** est constitué par 4 collèges d'adhérents. En 2025, il était composé de **16 membres titulaires et de 12 suppléants qui sont élus pour une année**. Il représente ainsi la diversité de nos adhérents et des territoires. **Il se réunit pour**

préciser les orientations et positionnements, et peut être sollicité plus fréquemment par voie numérique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité.

Notre **conseil d'administration** s'est réuni cette année à **4 reprises, soit près de 80 heures de temps bénévole** pour une valorisation financière de plus de 4 500€.

LE BUREAU



Les membres du **bureau** sont élus au sein du conseil d'administration. Le bureau est composé de **7 membres et met en œuvre concrètement les décisions du CA et de l'assemblée générale, en relation directe avec l'équipe salariée**.

Notre bureau s'est réuni en moyenne **1 fois par mois** pour échanger sur les affaires courantes de l'association, ce qui représente près de **200 heures d'implication de temps bénévole** soit 6 000€ de valorisation financière.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

En 2025, Léonie, forte de ses 12 années d'ancienneté et de sa formation initiale a remplacé Clémence au poste de Responsable administrative. L'équipe salariée a accueilli avec plaisir en 2025 Alexandre Boutin qui remplace Léonie.



Hervé HOURCADE

Juriste
Responsable des affaires juridiques

Depuis 2012, Hervé fait valoir la connaissance des lois environnementales et le respect du Code de l'environnement à travers des **actions contentieuses** et de **formations**. Il rencontre également régulièrement les acteurs locaux institutionnels tout en assurant la coordination des projets portés par la fédération.



Léonie WOLCK

Responsable administrative

Léonie coordonne les **ressources humaines** ainsi que la **gestion budgétaire et financière**. Elle initie et suit l'élaboration et la mise en œuvre de procédures, des outils de gestion et le suivi financier des actions. Elle accompagne les salarié.e.s sur le plan logistique dans la réalisation de leurs actions..



Jérôme BOURDELOT

Chargé de coordination
Multimédia, Illustrateur

Jérôme **met en forme et illustre** toutes les publications de FNE OP, réalise nos expositions et outils pédagogiques et peut accompagner les associations membres pour renouveler leur sites, logos, parutions. Il coordonne la **mise en ligne des publications**, gère la communauté de la fédération, et prend en charge l'administration des systèmes d'information.



Anne-Charlotte POMMIER-PETIT

Chargée de coordination
bassin Adour Garonne

Anne-Charlotte apporte un **appui aux représentant-es bénévoles « du collège des usagers non économiques »** siégeant au Comité de Bassin et aux autres instances du bassin. Elle leur fournit un soutien technique et contribue à structurer le groupe afin d'assurer des prises de position concertées et impactantes. Elle est également en charge de la coordination du réseau de bénévoles FNE à l'échelle du Bassin Adour-Garonne & Charente.



Maïlys MOREAU

Chargée de coordination
Biodiversité et milieux aquatiques

Maïlys coordonne tout le programme de formation et rencontres « **Sentinelles de l'eau** » de FNE Occitanie Pyrénées avec FNE Nouvelle Aquitaine à destination du grand public ainsi que du réseau des bénévoles.

Elle pilote la rédaction de notre Lettre trimestrielle Rés'Eau pour le bassin Adour-Garonne & Charente.



Alexandre BOUTIN

Chargé de coordination
Santé Environnement

Alexandre s'occupe de construire et d'animer des formations et stands autour de **l'éducation à l'environnement** notamment sur les questions de **Santé Environnement**. Il propose aussi des rencontres sur la qualité de l'air, sur les pollutions diverses impactant la santé humaine, sur la sobriété matériaux et appuie les bénévoles sur l'évolution de l'action publique dans ce domaine. Il gère également les formations pour les jeunes Volontaires en Service Civique.

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ET STAGIAIRES



Mattéo SIRI

Stagiaire

Mattéo a rejoint le service juridique de notre fédération pour un stage de fin d'étude (Master 2 en droit de l'environnement de Limoges). Très motivé pour défendre l'environnement, il a pu oeuvrer au respect du droit et au traitement des alertes depuis Sentinelles de la Nature. Il vient désormais d'intégrer la Ligue pour la Protection des Oiseaux comme juriste environnement.



Alexandre BOUTIN

Stagiaire

Avant de prendre la suite de Léonie sur les missions « Santé Environnement », Alexandre a réalisé un stage de 2 mois en tant que « community manager » soit la gestion des réseaux sociaux de l'association. Il a à cette occasion aidé à la dynamisation de ces outils, participé à l'ouverture de nouveaux canaux de diffusion, et accompagné l'équipe vers plus d'autonomie sur ce sujet.

UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS



51 ANS DE LUTTE ACTIVE

pour protéger et sauver la nature et l'environnement

3

FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

HAUTES-PYRÉNÉES, TARN,
TARN-ET-GARONNE



8

DÉPARTEMENTS
d'actions

+ de **100**
associations **AFFILIÉES**



+ de **6000**
citoyen·nes **FÉDÉRÉ-ES**

UN MOUVEMENT MILITANT

28

ADMINISTRATEUR-RICES
impliqué·es



8

alternant·es,
volontaires &
SALARIÉ-ES



37
contentieux
ENGAGÉS



+ de **3000h**
de **MOBILISATION**
bénévole



49

FRANCE
ENVIRONNEMENT
OCCITANIE

CHIFFRE
20



UNE PRÉSENCE SUR LE WEB ET LES MÉDIAS



+ de

32000

visiteurs
SUR NOTRE **SITE WEB**



1,8K

abonné-es à la
LETTRE D'INFO

+ de

10000

abonné-es sur les
**RÉSEAUX
SOCIAUX**



17K

vues sur
YOUTUBE

+ de

60

citations **PRESSE**



**NATURE
NEMENT**
NIE PYRÉNÉES

ES CLÉS
25



13

contentieux
GAGNÉS



+ de

700

personnes **FORMÉ-ES**



30

ÉVÈNEMENTS

6 **ALERTES**
SENTINELLES
reçues



JANVIER



FORMUL:EAU : MAÎTRISER LES RISQUES ET GÉRER LES EAUX PLUVIALES SUR MA COMMUNE

Formation multimodale gratuite, à destination des élus et agents des territoires.



FÉVRIER



EXPOSITION PÉDAGOGIQUE SUR LE GRAND TÉTRAS

Co-création avec Nature Comminges de 4 panneaux de sensibilisation à la vulnérabilité du Grand Tétrás dans les Pyrénées.



MARS



BOULEVARD URBAIN OUEST (BUO) DE MONTAUBAN

Avec FNE 82, nous contestons ce projet daté de 20 ans, qui ne respecte pas les législations environnementales (zones humides, espèces protégées).



AVRIL



FORMATION SUR LES HAIES ET LES RIPISYLVES

Journée de formation dans le cadre de la campagne Sentinelles de la Haie : Mobilisons-nous pour les Haies et Ripisylves !



MAI



L'AVENIR DE NOS ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES, QUELLES PERSPECTIVES ?

Echanges inter-structures (ATECOPOL, Mouvement Associatif, LDH, documentariste) afin de croiser nos approches pour la protection de l'environnement et penser les leviers d'actions pour demain.



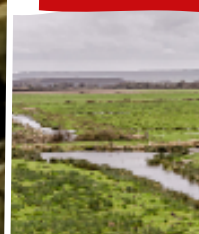
JUIN



RENCONTRE AIR RESPIRABLE ENJEUX ET ACTIONS EN OCCITANIE

Lancement de notre réseau citoyen sur la qualité de l'air en Occitania.

JUILLET



DÉCEMBRE



A69 : SUSPENSION PARTIELLE DES TRAVAUX

Grâce à l'important travail bénévole de LVEL, nous obtenons l'arrêt du chantier sur les emprises illégales de plus de 90 ha.

NOVEMBRE



300 ÉCLAIRAGES ILLICITES EN OCCITANIE PYRÉNÉES

Recenser un maximum d'éclairages illégaux ou néfastes afin de sensibiliser les acteurs concernés et réduire la pollution lumineuse.



OCTOBRE



MUR DU SOL VIVANT

Le sol est désormais mis en avant parmi nos outils pédagogiques et disponible sur demande ou associé à nos animations d'éducation à l'environnement.



SEPTEMBRE

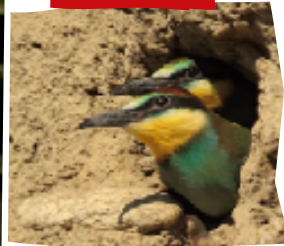


SÉMINAIRE EAU POTABLE & SANTÉ

Sensibiliser aux enjeux cruciaux des pollutions de l'eau potable et leurs impacts sur la santé humaine.



AOÛT



CONDAMNATION D'UN CARRIER POUR DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPIERS D'EUROPE

Le suivi de bénévoles naturalistes aura permis de faire cesser des travaux illégaux détruisant des individus d'espèce protégée à Roumengoux (09).

LANCEMENT DES PSE « ZONES HUMIDES - PRAIRIES PERMANENTES »

Contribution des APNE à la création du dispositif Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOLS

La vie sous nos pieds

Depuis des décennies, l'homme n'a eu de cesse de retourner, drainer, araser, détruire chimiquement les sols, les réduisant à la notion d'occupation et d'exploitation. Pourtant, partout ils conditionnent la survie de l'humanité, le maintien de la biodiversité, la rétention de l'eau comme son épuration.

Nous devons quitter l'approche superficielle et surfacique et aborder le vivant depuis la profondeur de la terre, à l'aune de la symbiose des micro-organismes, nécessaire à la minéralisation des sols et de leur structuration. Les phases «souterraines» du vivant passent inaperçues, or les mycorhizes sont indispensables au développement du végétal, de nombreux papillons nymphosent en pleine terre...

Regardons sous nos pieds comment naît et prospère le vivant !



Cécile ARGENTIN

Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

MUR DU SOL VIVANT

Que ce soit par son artificialisation / bétonisation, tassement, contamination ou autre atteinte, la qualité du sol est soumise à rude épreuve et peut être grandement dégradée par les activités humaines intensives.

Et pourtant, un sol en « bonne santé » est un acteur primordial de nos écosystèmes. Il assure - par exemple - une régulation du cycle de l'eau, une bonne répartition des nutriments pour la flore et la faune, le stockage du CO2.

Pour porter nos actions d'éducation à l'environnement sur l'importance du sol, en 2025, nous nous sommes équipés d'un nouvel outil pédagogique : Le Mur du Sol Vivant.

Cette exposition géante (bâche de 2x2,5m) d'un sol vu en coupe expose au grand public le foisonnement de vie présent dans un sol en bonne santé et les multiples interactions en son sein (air, eau, biodiversité).

Ce « mur du sol vivant » - qui s'inscrit dans la suite de l'exposition « Quand je mange j'agis sur mon environnement » - sera complété en 2026 d'un « serious game » (jeu sérieux) pour prolonger la découverte du sol de manière ludique, et ainsi encore mieux appréhender son importance auprès d'un jeune public.



ANIMATIONS AUTOUR DU SOL VIVANT



Avant même la sortie de l'outil pédagogique décrit ci-dessus (novembre 2025), Léonie Wolck a proposé plusieurs animations autour du sol, notamment en milieu scolaire.

Les participant-e-s aux animations étaient invité-e-s à se questionner sur le rôle du sol, à retrouver ses effets « bénéfiques » mais aussi de voir en quoi certaines activités anthropiques ou naturelles ont un impact sur sa santé.

Ces animations - comme toutes celles proposées par FNE Occitanie Pyrénées - étaient aussi l'occasion de lister les bonnes et des mauvaises pratiques sur le sol, permettant ainsi de redonner à chacun-e les éléments pour agir à son échelle.

Dans la mesure où un fort engagement a été manifesté sur ce sujet, nous prolongeons en 2026 ce cycle d'animation désormais complété d'une exposition géante, et bientôt d'autres outils pédagogiques : suivez le rapport d'activité 2026 pour voir les avancées sur cette thématique.

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Le bien commun confisqué

Nous avons collectivement provoqué de tels bouleversements dans le climat et le vivant que nous vivons désormais des événements dramatiques à répétition : Inondations, coulées de boues, canicules... Barrages, bassines et autres retenues d'eau ne règlent rien, au contraire, stocker aggrave les problèmes. Il nous faut apprendre à faire avec ce que nous prélevons déjà à la nature, en Ariège 300 Mm³ sont stockés et sur le bassin Garonne c'est plus de 3 milliards de m³. La peur des lendemains climatiques cristallise les idées: capturer encore plus d'eau, la détourner pour la stocker, sacrifier des cours d'eau.

De fait, stocker entretient l'idée d'abondance et devient un frein aux changements nécessaires, privatise et confisque l'eau au profit d'une minorité. L'irrigation pour tous est impossible.

La qualité de l'eau, la bonne santé des milieux aquatiques sont tous les jours remis en question.



Henri DELRIEU
APRA « le Chabot »

LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »

Le programme d'actions « Sentinelles de l'Eau », déployé à l'échelle du bassin Adour-Garonne en coordination avec FNE Nouvelle-Aquitaine (FNE NA), permet de veiller sur la qualité de la ressource et des milieux aquatiques et humides, valoriser et proposer des bonnes pratiques et remédier aux atteintes, en favorisant la formation, le dialogue et la sensibilisation dans un contexte de changements globaux ».

Au total ce sont en 2025 :

- 8 webinaires de formation déployés en Adour-Garonne (4 par fédération)
- 8 formations en présentiel et animations de stands (4 par fédération)
- 3 campagnes de mobilisation *Sentinelles de l'Eau* incluant de nombreux webinaires et communications
- + de 650 personnes ont participé à ces formations
- + de 450 personnes ont été sensibilisées via les stands tenus



Nous proposons le jeudi 4 décembre 2025, un webinaire sur les enjeux de l'eau face au changement climatique sur le bassin Adour-Garonne et les leviers d'actions possibles à l'échelle d'un sous-bassin, avec l'intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Syndicat Mixte du bassin du Célé-Lot médian. Ce webinaire a réuni 70 participants.

Nos campagnes ont pour objectif de sensibiliser et mobiliser les citoyen.nes autour des grandes problématiques auxquelles font face les cours d'eau.

La campagne « Eaux Déchets » déployée du 20 juin au 20 septembre 2025 a permis de sensibiliser à l'impact de la pollution des cours d'eau, de la pollution en aval des milieux traversés et de la mer, des décharges en bord de cours d'eau dont les déchets risquant d'être remobilisés par forte crue ou par l'érosion, des micro plastiques. Les webinaires organisés par FNE Occitanie Pyrénées et FNE Nouvelle-Aquitaine ont réuni 127 participants et plusieurs centaines de personnes ont été touchées via les réseaux sociaux et mailings.



EXPOSITION QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Nous avons poursuivi la mise à jour de notre exposition sur l'eau par la réalisation de trois panneaux d'exposition à destination du grand public afin d'informer et sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'eau potable.

Ils permettent d'aborder la réglementation, les multiples pollutions de l'eau, les enjeux sanitaires, et les différents leviers d'action possibles pour les collectivités, les industriels, les agriculteur.ices et les citoyen.nes. L'exposition a d'ores-et-déjà été mise à disposition lors de 4 journées grand public en 2025.



EAU DU ROBINET
65 X moins chère
= 0,004€/L

EAU EN BOUTEILLE
+ de 150 000 T d'emballages / an
= 0,25€/L

PPE Perimètre de protection éloigné
PPR Perimètre de protection rapproché
PPI Perimètre de protection immédiat et obligatoire

ANIMATION DE BASSIN ADOUR-GARONNE : STRUCTURER UNE PAROLE COLLECTIVE DES USAGERS NON ÉCONOMIQUES



En 2025, nous avons poursuivi et consolidé l'animation du collège des usagers non économiques au sein du Comité de Bassin Adour-Garonne, un dispositif encore unique à l'échelle nationale : il s'agit du seul bassin disposant d'une coordinatrice dédiée à l'animation de ce collège.

Ce rôle permet de structurer une participation associative outillée, argumentée et collective, capable de peser sur les choix des politiques de l'eau au niveau du Bassin.

UN TRAVAIL TECHNIQUE RENFORCÉ SUR LES DOSSIERS DU BASSIN

L'année a été marquée par un investissement important sur plusieurs dossiers structurants du bassin, en particulier :

- Les travaux préparatoires au SDAGE 2028-2033 (en prévision de la validation de l'état des lieux et des enjeux importants, validé en fin d'année) ;
- Le déploiement des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) zones humides - prairies permanentes, avec un travail sur les critères, les indicateurs et les conditions d'efficacité des dispositifs ;
- Les enjeux de qualité de l'eau potable et de santé, en lien notamment avec la question des pesticides, PFAS et de leurs métabolites ;
- Des sujets encore émergents en Comité de Bassin, comme l'hydrologie régénérative, que nous avons cherché à intégrer dans les débats.

L'animation de bassin a permis de mettre ces sujets en débat au sein du collège, de partager les enjeux techniques et de construire des positionnements collectifs, en lien avec le réseau FNE.

UN COLLECTIF STRUCTURÉ, CAPABLE DE PRODUIRE ET D'INTERVENIR

L'organisation de réunions hebdomadaires et le travail en amont des instances ont renforcé la capacité du collège à analyser les dossiers, produire des avis et porter des contributions écrites.

Nous avons également franchi une étape en intervenant davantage en amont : alertes dans le cadre de la loi Duplomb, saisine du Conseil scientifique sur l'hydrologie régénérative, ou échanges avec l'Agence sur la méthodologie des PSE. Ces démarches traduisent une montée en technicité et en maturité du collectif, ainsi qu'une volonté d'avoir un rôle plus actif dans les débats.

UN RÉSEAU EAU EN STRUCTURATION, AVEC UNE DEMANDE CROISSANTE

Nous avons poursuivi la structuration du réseau Eau des APNE à l'échelle du bassin (Occitanie / Nouvelle-Aquitaine), notamment via une newsletter (12 numéros) et des journées d'échange. Ces outils ont permis de mieux diffuser l'information, créer du lien entre bénévoles et représentants, et faire émerger une demande croissante du réseau de s'impliquer, avec des attentes plus fortes sur les contenus techniques.

MIEUX RELIER LES TERRITOIRES AUX DÉCISIONS DE BASSIN

Un enjeu central reste de mieux relier les problématiques locales aux décisions du Comité de bassin. Les échanges avec FNE Nouvelle-Aquitaine et le niveau national ont renforcé cette articulation, qui devra encore être développée dans les années à venir.

FORMUL:EAU

FNE Limousin et FNE Occitanie Pyrénées proposent une **formation multimodale gratuite, à destination des élus et agents des territoires, pour les accompagner vers une meilleure gestion des eaux pluviales sur leur commune.**

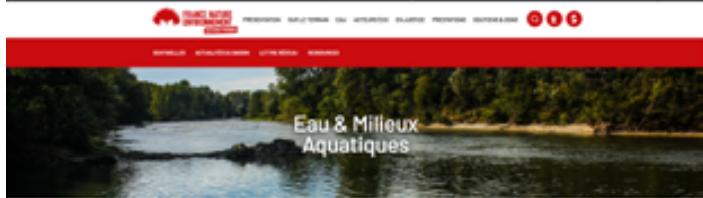
FORMUL:EAU propose un savoir rigoureux aux élus et aux techniciens des collectivités souhaitant monter en compétence et en expertise sur les fonctionnements hydrologiques des cours d'eau, la maîtrise des risques inondations, la gestion des eaux pluviales et la mise en oeuvre de solutions naturelles d'infiltration sur leur commune.

Le parcours proposé a été conçu pour être **réalisable en 6h et séquencé en modules de 20 minutes** afin que vous puissiez interrompre et reprendre la formation selon vos disponibilités et intentions d'approfondir certains sujets.

Cette formation sera aussi ouverte à toutes et tous en 2026.



NOTRE NOUVELLE PAGE EAU



En 2025, nous avons finalisé la mise en place d'un **portail dédié à l'eau sur notre site web.**

Cette page rassemble 4 grandes composantes de notre action de sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux liés à l'eau :

- **Sentinelles de l'Eau** (voir p.19 📄)
- **Actualités du bassin Adour-Garonne**

Actualités du comité de bassin, l'instance où se définissent les grandes orientations du programme de l'Agence de l'eau et la répartition des financements.

- **Lettres Rés'EAU**

Dans cette publication trimestrielle, vous retrouverez les actions du réseau de FNE Occitanie Pyrénées, FNE Nouvelle-Aquitaine ainsi que des retours d'expérience d'autres acteur.rices de l'eau et des milieux aquatiques. Des replays de webinaire, études scientifiques et documentaires sont également proposés.

- **Ressources**

Des éléments de positionnement et des fiches pratiques.



SANTÉ ENVIRONNEMENT

L'environnement est un déterminant majeur de la santé humaine

Un des thèmes d'une réunion de la commission locale de l'eau était la potabilité de l'eau. Des petites bouteilles plastiques ayant été posées sur les tables, j'ai demandé : l'eau de la ville n'est pas potable ? Un français sur deux dit préférer les eaux minérales, pourtant pas toujours exemptes de contamination. Ce qui serait nécessaire, c'est que nous puissions tous avoir accès à une information fiable sur la potabilité de l'eau distribuée, et savoir faire la part des risques. Soyons surtout attentifs à l'origine des fruits, légumes et céréales que nous consommons : c'est de loin la plus grande part des polluants que nous absorbons.



Emmanuel FORICHON

Vice-Président de FNE Occitanie Pyrénées

SEMINAIRE EAU POTABLE ET SANTÉ

PFAs, métabolites de pesticides, microplastiques... de nombreux polluants dont l'émission est due aux activités humaines s'accumulent dans les milieux, dans les eaux et dans nos organismes. Le constat d'une contamination généralisée des eaux est alarmant.

C'est dans ce contexte que le 15 septembre 2025 à Toulouse, nous organisons le séminaire grand public « Eau potable et Santé », avec un objectif clair : sensibiliser aux enjeux cruciaux des pollutions de l'eau potable et leurs impacts sur la santé humaine. Les échanges et interventions furent riches (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Agence Régionale de Santé Occitanie, chercheurs, docteur en pharmacie, toxicologue, syndicat Eau 17, Générations Futures, FNE, etc). Réunissant plus de 120 personnes, des membres d'associations, de collectivités locales, des médecins et des représentants d'institutions.

[Accéder aux retours sur cette journée et à l'enregistrement des présentations :](#)



[LIRE L'ARTICLE](#)

ANIMATIONS

Dans la continuité des années précédentes, nous avons tissé des partenariats avec les acteurs locaux en faveur de la santé-environnement.

Essentiellement centrés sur la sensibilisation aux bonnes pratiques dans nos quotidiens, les ateliers proposés s'ancrent dans une volonté de changement de nos modes de vie pour une meilleure prise en compte du vivant.

Grâce à nos outils pensés pour inciter plutôt que culpabiliser, nous rencontrons un bon accueil et un intérêt manifeste pour ce qui est proposé.

En 2025, nous avons rencontré plus de 140 personnes issues de structures très différentes. Cette variété enrichit nos animations et nous permet d'adapter nos discours pour faire de la bienveillance et l'accompagnement notre marque de fabrique.

140
PARTICIPANT.ES

12
ANIMATIONS



DONT
21
VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE



RA

QUALITÉ DE L'AIR

Question de santé et de justice environnementale

En 2025, la santé environnementale s'impose comme un enjeu national de prévention, au croisement de la qualité de l'eau, de l'air, du climat et des substances chimiques.

Dans ce contexte, notre fédération a choisi de produire de la compréhension, outiller l'action, et créer des dynamiques pour la participation citoyenne.

Sur l'air, nous avons franchi un cap structurant en lançant le réseau Air Respirable : newsletters, webinaire sur le chauffage au bois, animations sur l'air intérieur et extérieur, et un séminaire régional de lancement associant ATMO, médecins, collectivités et associations.

En 2026, notre enjeu est d'accélérer : faire monter en compétence notre réseau, renforcer la capacité de mesure et d'interpellation, et s'approprier la traduction dans la réglementation française des nouveaux cadres européens pour être toujours plus vigilants par rapport à l'action publique. Notre priorité est simple : que la santé des habitants redevienne l'étalon des politiques publiques. Moins d'exposition, plus de transparence, et une démocratie environnementale à la hauteur des risques.



Régine LANGE

Vice-présidente de FNE Occitanie Pyrénées

LANCEMENT DU RÉSEAU AIR RESPIRABLE



L'année 2025 a été marquée par le lancement d'un réseau Air Respirable en partenariat avec FNE Occitanie Méditerranée et suite à un appel à manifestation d'Intérêt de France Nature Environnement « national ».

L'objectif de ce réseau via deux axes majeurs, **production d'un rapport de mesure** ; et **réalisation d'un cycle d'animations** sur la région, a pour but de

mettre en avant la thématique de l'air et de faire monter en compétence les bénévoles sur ce sujet.

Le 3 juin 2025, à la Maison Toulouse Services Saint-Cyprien, nous avons organisé un séminaire (à suivre en présentiel et en ligne) de lancement de ce réseau entre les deux fédérations de FNE avec des intervenants issus :

- Des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) avec Mme Tilak et M. Robic, directrice & directeur adjoint d'ATMO Occitanie ;
- Du monde médical avec le Docteur Didier, pneumologue pour l'aspect sanitaire de la qualité de l'air ;
- De collectivités territoriales avec M. Rauna, adjoint au maire de Rodez pour parler des bonnes pratiques à mettre en place ;
- Du secteur associatif avec M. Acherar de FNE Occitanie Méditerranée pour parler du rôle des associations de protection de la nature et de l'environnement.

L'objectif de cette rencontre était de présenter une approche transversale et multi-acteurs travaillant sur l'air afin de donner tous les éléments aux participant-e-s pour se mobiliser au sein du réseau ([voir le replay](#)).

ANIMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

Les autres actions de 2025 associées à ce réseau se sont manifestées par :

- La diffusion de **4 lettres infos/newsletters autour de l'air**,
- La tenue d'un **webinaire sur le chauffage au bois**.

Au développement de ce réseau s'ajoute les actions récurrentes que nous menons depuis des années autour de la qualité de l'air Intérieur et Extérieur. **En 2025, Léonie Wolck a assuré 15 animations sur l'air intérieur essentiellement et 7 sur la qualité de l'air extérieur.**

Ces animations ont bénéficié de la formation de Léonie Wolck à la fresque de la qualité de l'air (outil créé par AirParif) qu'elle a pu déployer dans certaines d'entre elles, notamment auprès de FNE82.

Plus spécifiquement autour de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) se sont tenues trois animations et un webinaire sur 3 jours. **Une des animations s'est tenue à l'Université d'Albi** réalisée en partenariat avec l'UPNET et durant laquelle nous avons pu sensibiliser les étudiant-e-s du campus.

En 2025, l'ensemble des actions autour de l'air se sont réparties sur 5 départements, auprès de publics variés (associations, personnels de crèches, jeunes de missions locales ou en service civique, étudiant-e-s, ou grand public), soit près de 300 personnes sans compter les actions en ligne accessible à tous & toutes.



BIODIVERSITÉ

Préserver et maintenir la fonctionnalité des espaces naturels

Ce sont tous les écosystèmes qui sont menacés, la diversité faunistique ou floristique partout en régression. Notre action s'inscrit à toutes les échelles, des documents de planification d'urbanisme aux aménagements ponctuels qui suppriment des corridors écologiques, détruisent de multiples espèces, bois ou arbres remarquables sans compensation possible. Informer, mieux connaître les milieux, lutter contre les destructions et éviter la perte nette de biodiversité, faire respecter le droit de l'environnement, alerter sur des atteintes avant qu'il ne soit trop tard, tout participe à la protection du vivant. La question n'est pas seulement de protéger quelques espèces mais de mesurer aussi notre dépendance à la biodiversité, aux multiples services rendus par la nature dont nous ne pouvons nous affranchir.



Cécile ARGENTIN

Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

CAMPAGNE ET FORMATION SUR LES HAIES ET RIPISYLVES

Malgré une réglementation censée les protéger, et pourtant essentielles à la préservation des milieux, de la biodiversité, du cycle de l'eau, et bien d'autres... **les haies sont encore très menacées**, avec 6 fois plus de linéaire détruit que replanté. Par ailleurs, les cours d'eau étant également impactés par le changement climatique, **le maintien des ripisylves, notamment sur le petit chevelu**, s'avère être un élément crucial dans la préservation des milieux comme de la ressource en eau.

C'est pourquoi, nous avons en 2025 poursuivi le déploiement de la campagne Sentinelles de la Haie, du 20 mars au 20 mai, en collaboration avec FNE Nouvelle-Aquitaine afin de mobiliser et sensibiliser aux fonctions essentielles des haies, aux atteintes qui leur sont causées et aux bonnes pratiques pouvant être mises en place.



La campagne s'est traduite par :

- **4 webinaires** : lancement, sur les ripisylves, l'entretien des haies, leur protection juridique ;
- **Plus de 200 participants** en tout aux webinaires.

Dans le cadre de la campagne, nous avons organisé le 29 avril 2025 une formation sur la protection des haies et ripisylves et les conseils techniques de plantation et de gestion à Saint-Orens(31).

Cette journée a rassemblé près de 30 participants autour d'un riche programme : intervention de l'OFB, l'animation d'une balade champêtre par Arbres et Paysages d'Autun, etc.



CAMPAGNE « SENTINELLES DE LA NUIT »

La **pollution lumineuse** a des conséquences très préoccupantes sur le vivant et la biodiversité, et constitue un important gaspillage d'énergie.

C'est pourquoi nous avons porté sur le territoire de l'ex région Midi-Pyrénées la **Campagne Sentinelles de la Nuit, du 1^{er} au 30 novembre 2025** pour inciter le plus grand nombre à agir pour la nuit, la biodiversité et le vivant, et alerter les commerçants, entreprises, collectivités et particuliers sur les impacts de la pollution lumineuse.

Cette campagne s'est traduite par l'organisation de divers webinaires et de nombreuses maraudes nocturnes qui ont été menées par les Sentinelles dans diverses villes telles que Toulouse, Tarbes, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre et bien d'autres.



Durant cette campagne 2025, ce sont **près de 300 alertes d'éclairages illégaux** qui ont été recensées sur le territoire d'**Occitanie Pyrénées** !

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir

Après plusieurs décennies durant lesquelles le droit de l'environnement a émergé puis s'est étoffé en s'appuyant sur des faits scientifiques incontestables, ces dernières années et tout particulièrement 2025, s'illustrent par une régression de ce cadre protecteur. Comme l'indiquait parfaitement le rapport de notre fédération nationale (FNE) sur ce processus : « Les dernières réformes de "simplification" s'avèrent être, en matière d'environnement, un cheval de Troie de la dérégulation, un processus insidieux et malhonnête qui affaiblit l'État de droit et la justice environnementale, et met en péril la protection des écosystèmes et la construction d'un monde viable ».

Sous couvert d'une meilleure compétitivité pour nos industriels, d'un revenu amélioré pour nos agriculteurs, de la production d'énergies renouvelables, les gouvernements successifs détricotent les lois environnementales et l'accès à la Justice pour nos associations. Il est pourtant urgent de renforcer la démocratie environnementale et le service public environnemental et ses agents.



Hervé HOURCADE

Juriste FNE Occitanie Pyrénées

UNE ANNÉE D' ACTIONS JURIDIQUES EN CHIFFRES

L'action contentieuse menée depuis plusieurs décennies par notre fédération demeure centrale pour faire respecter les lois environnementales, encore trop souvent mises de côté.

La préservation des milieux aquatiques, aussi bien sur le volet quantitatif que qualitatif a justifié la **saisine de la juridiction administrative spéciale de Paris concernant l'autorisation de prélèvements agricoles (2025-28) dans le bassin de l'Adour**. La définition volontairement laxiste des points d'eau à prendre en compte lors de l'application de pesticides a conduit le préfet de Tarn-et-Garonne à se faire condamner pour faute, et ainsi à indemniser notre préjudice moral, du fait des très nombreuses actions menées sur cette thématique.

La protection de la biodiversité animale et végétale s'est également invitée devant le prétoire avec la **condamnation d'un carrier peu scrupuleux du Guèpier d'Europe pourtant présent de longue date sur son exploitation**. Le développement massif des énergies renouvelables connaît aussi parfois des dérapages qui contraignent notre association à saisir la justice, comme ce fut le cas pour une centrale hydroélectrique à Orllu (09) et une centrale photovoltaïque flottante à Martres-Tolosane (31), dont les enjeux relatifs aux espèces protégées avaient été gravement méconnus.

Enfin, les aménagements routiers restent également très présents dans nos débats juridiques, ne serait ce que sur le dossier tentaculaire de l'A69, ayant fait l'objet d'une suspension partielle après un énorme travail bénévole du collectif La Voie Est Libre, nous ayant permis de saisir le juge judiciaire (**Ordonnance du Juge des Libertés et de la Détention**). Il faut aussi citer les combats locaux, menés avec de nombreuses associations, tel que celui contre la liaison routière «Jonction Est» à Toulouse (31), mais également **nos actions contre le boulevard urbain ouest de Montauban (82) et ses atteintes environnementales**.

6

RECOURS EN ANNULATION
OU SUSPENSION DÉPOSÉS
DEVANT LES JURIDICTIONS
ADMINISTRATIVES

5

VICTOIRES OBTENUES
DEVANT LES TRIBUNAUX
ET LES COURS
ADMINISTRATIVES

20

PLAINTES DÉPOSÉES AUPRÈS DES
PROCCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE
EN MATIÈRE D'INFRACTIONS
ENVIRONNEMENTALES

7

JUGEMENTS CORRECTIONNELS
ONT ACCUEILLI NOTRE
FÉDÉRATION COMME PARTIE
CIVILE

Tous ces combats juridiques impliquent une mobilisation financière et humaine très importante de notre association, qui en subit régulièrement les conséquences (refus de financements publics, comportements inacceptables de responsables locaux, dégradations de nos locaux, etc.).

BILAN DE NOS ACTIONS JURIDIQUES [↗](#)

MOBILISATION CITOYENNE

Le projet fédéral Sentinelles de la nature au cœur de notre mobilisation

En 2025, la plateforme Sentinelles de la Nature fête ses 10 ans et confirme sa vitalité avec plus de 28 000 citoyen·nes engagé·es à l'échelle nationale et plus de 5 000 alertes traitées chaque année. En Occitanie Pyrénées, cette dynamique se traduit concrètement sur le terrain : des destructions de nids de guêpiers d'Europe sanctionnées par le tribunal de Foix, des dépassements d'emprises de l'A69 révélés grâce au travail bénévole, et jusqu'en Tarn-et-Garonne où les 188 signalements reçus par FNE82 témoignent d'une vigilance citoyenne remarquable — aboutissant notamment à la condamnation d'un agriculteur pour brûlage illégal de bidons de pesticides à Beaumont-de-Lomagne ou encore la condamnation d'un braconnier de Chardonnerets élégants. Chaque alerte, qu'elle signale une dégradation ou valorise une initiative favorable comme les plantations de haies et ripisylves de l'association Campagnes Vivantes 82, renforce notre capacité collective à défendre la nature et à faire respecter la loi.



Gaëtan DELTOUR
Président de FNE82

2025 a marqué les 10 ans de la plateforme Sentinelles de la Nature ! 10 ans pendant lesquels vous avez contribué à protéger la nature : en alertant sur des dégradations environnementales, en agissant pour les résorber, et en valorisant les initiatives favorables à la nature. Merci pour votre engagement à nos côtés !

Aujourd'hui, nous vous proposons de fêter ensemble nos réussites. Et n'hésitez pas à parler du projet autour de vous pour agrandir notre communauté de Sentinelles de la Nature !

Depuis 10 ans...

- Plus de 28 000 citoyen·nes engagé·es depuis le lancement du projet
- Plus de 5000 alertes par an,
- Des alertes sur tout le territoire hexagonal, la Guyane et Mayotte

Pour en savoir plus sur Sentinelles de la Nature et rejoindre la communauté, rendez-vous sur la page dédiée.

Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen·nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un programme porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen·nes pour agir pour la protection de la nature.

Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! Faites une observation sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou l'application dédiée, vous serez mis·e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et **vous accompagnera pour agir et protéger la nature !**

Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour **alerter sur une atteinte à l'environnement** ou **faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !**

> La création d'un compte est obligatoire, mais les informations personnelles restent confidentielles !



+ de 36 000
citoyen·nes engagé·es
comme sentinelles
de la nature

+ de 4000
alertes par an

+ de 400
personnes impliquées
qui accompagnent les
sentinelles de la nature
et traitent les alertes

**En France hexagonale, à
Mayotte et en Guyane !**

Quelles suites sont données aux alertes ?

L'association accompagne la sentinelle et peut :

- **Inform**er la sentinelle sur la réglementation et les moyens d'action
- **La mettre en relation** avec les autorités compétentes pour résoudre une dégradation

L'association agit directement :

- **Contacte** les autorités compétentes
- **Informe** les responsables de la dégradation sur la réglementation en vigueur, voire les met en demeure pour résoudre la dégradation
- **Publie** la dégradation ou l'initiative favorable pour la rendre visible à tous et toutes
- **Conserve** l'alerte et s'en sert pour nourrir des actions de plaidoyer, de sensibilisation...

Cela dépend du cas et des moyens de l'association.

Ce que n'est pas Sentinelles de la Nature :

Sentinelles de la nature est un programme porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres du mouvement France Nature Environnement. Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen·nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations n'ont pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.





1471

**Sentinelles de la Nature
en ex Midi-Pyrénées**



↪ **dont 118**

nouvelles Sentinelles
en 2025



496

**nouvelles alertes
en 2025**



dont ↪ **21**

nouvelles initiatives
favorables en 2025

↪ **475**

nouvelles dégradations
enregistrées en 2025

CARTE DES ALERTES

496



Notre victoire de l'année !

Suite à un signalement de 2023 sur Sentinelles de la Nature, le tribunal correctionnel de Foix a condamné à 30 000€ d'amende, le 3 juillet 2025 une société exploitant une carrière pour avoir

volontairement détruit des nids de guêpiers d'Europe.
Plus d'informations sur notre site web.



L'initiative favorable remarquable

Plantation de 1750m de ripisylve et 340m de haies

Dans un objectif de réaménagement des bassins versants et de restauration

des continuités écologiques, de nombreuses plantations ont pu voir le jour,

grâce à un partenariat entre le **Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne**, et l'**Association Campagnes Vivantes 82** :

- Communes de Verdun-sur-Garonne et Saint-Sardos : **1750m de ripisylve** aux abords de la Nadesse et de la Tesson, avec la participation de l'équipe de la Caisse d'Épargne.
- Commune de Gensac : **130m de haies diversifiées** proches de la Cézone
- Commune de Bouillac : **210m de haies multifonctionnelles** aux abords de la Nadesse

Plantations réalisées dans la cadre du programme **PLANTEM** de Campagnes Vivantes 82



La plus grave dégradation

Dégradation d'espaces naturels et agricoles

Un important travail bénévole a permis de révéler d'importants dépassements d'emprises sur le chantier de l'A69. Ce ne sont pas moins de **90 hectares d'espaces naturels et agricoles qui ont été dégradés par le concessionnaire autoroutier**. Le procureur de la République de Toulouse saisi par notre association a demandé au tribunal judiciaire de suspendre le chantier sur ces secteurs.



RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTATS

Les comptes de l'exercice 2025 font ressortir un **déficit d'exploitation** de **- 23 778 euros**. Le **déficit net** quant à lui se montant à **- 23 707,96 euros**. (contre un excédent de 9 819 € en 2024).

D'entrée, on peut souligner que sans le rappel inattendu de 4 ans de charges locatives de la Région de 22 367 euros en Janvier 2026, que nous avons dû provisionner en totalité sur l'exercice 2025, le résultat aurait été proche de l'équilibre à -1 340,96 euros.

Pour rappel nous avons engagé une action de recours amiable auprès de la Région, restée sans réponse sur le fond à ce jour.



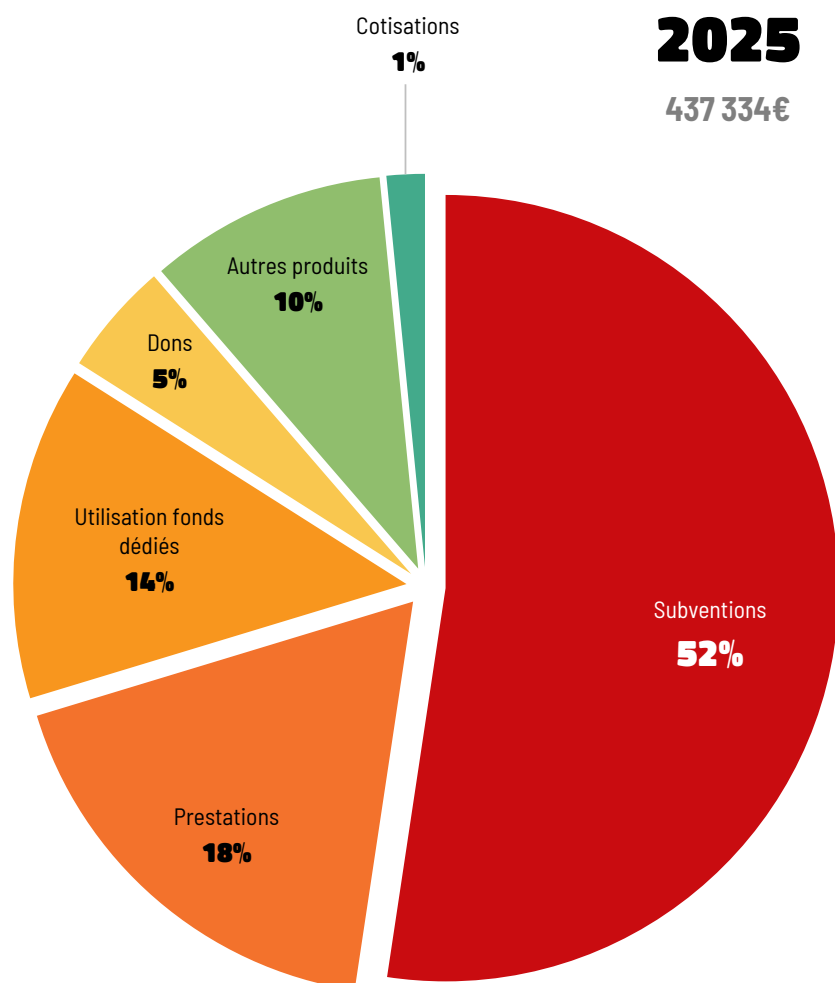
Régine LANGE
Vice-présidente
de FNE OP

LES RESSOURCES (PRODUITS)

En 2025, les **produits** totalisent **437 334 €**. Ils reposent principalement sur les concours publics et subventions d'exploitation, complétés par les prestations, les cotisations, les dons et la mobilisation de fonds dédiés (produits notifiés antérieurement et exploités sur l'exercice).

Les produits correspondent :

- aux **cotisations de nos membres** : **6 856 €** (stable par rapport à 2024).
- aux **ventes de prestations de services** : **78 389 €**, en hausse de 14 965 € par rapport à 2024. Augmentation essentiellement des collaborations associatives ou sous-traitances d'actions et animation de stands.
- aux **concours publics et subventions d'exploitation** : **228 972 €**, en baisse de -85 002 € par rapport à 2024 (Sentinelles de l'eau, baisse du financement du CD31...).
- aux **ressources liées à la générosité du public (dons)** : **20 368 €** (-11 737 € par rapport à 2024).
- à l'utilisation de **fonds dédiés** : **59 851 €**
- aux **autres produits et produits financiers** : **42 719 €** en diminution du fait de moindres gains juridiques entre 2024 et 2025.



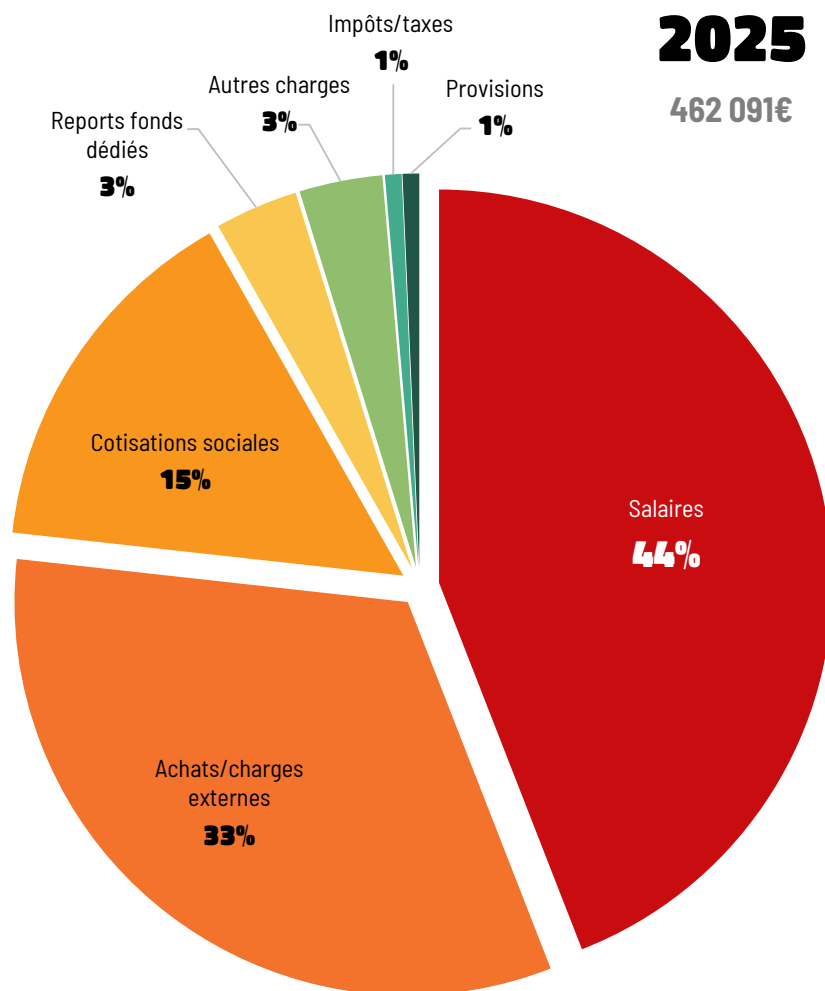
LES CHARGES

En 2025, les **charges** totalisent **462 091 €**. Le **coût du personnel (salaires + charges)** reste le poste le plus important de la fédération. Il s'élève à **272 567 €**, soit 59,1 % des charges d'exploitation.

Les achats et charges externes reflètent le fonctionnement et les externalisations nécessaires (prestations, missions, appuis techniques d'autres associations dans le cadre de projets communs, etc.).

La décomposition est la suivante :

- **autres achats et charges externes** : **150 587 €**, en hausse de 35 075 € par rapport à 2024 (Rappel de charges de la région et recours à une prestataire administrative en lieu et place d'alternant).
- **impôts, taxes et versements assimilés** : **3 140 €**.
- **salaires et traitements** : **203 180 €**.
Grace à la stabilité de l'équipe, la masse salariale reste stable (+ 1,22%) du fait de l'augmentation du point d'indice.
- **charges sociales** : **69 387 €**, celles-ci sont en augmentation (+ 7%) proportionnellement plus importante que les salaires en 2025, baisse de l'aide « bas salaires » et augmentation des taux de charge URSSAF, retraite et attribution de chèques cadeaux.
- **aux reports en fonds dédiés** : **15 750 €**, en baisse très nette par rapport à 2024 (- 47 149 €). Engagement à réaliser sur ressources antérieures (Fonds dédiés) CD31 et AMI FNE Sobriété matière, l'an dernier le projet Formul'eau pesait davantage sur ce poste : il a pris fin.



RÉSULTAT

La dégradation du résultat (-34 577 € entre 2024 et 2025) s'explique principalement par une **baisse continue des subventions d'exploitation dans un contexte de maintien des charges nécessaires au portage des actions**, des **charges inattendues** telles que la rétroactivité (4 ans) des charges locatives de la Région, non facturées antérieurement, qui pèsent en totalité sur cet exercice, et par **l'absence de résultat exceptionnel positif** en 2025, .

À titre de comparaison, 2024 intégrait des produits exceptionnels pour 18 984 € (produits d'exercices antérieurs et transferts de charge liés au remboursement par l'OPCO de formations des salariés).

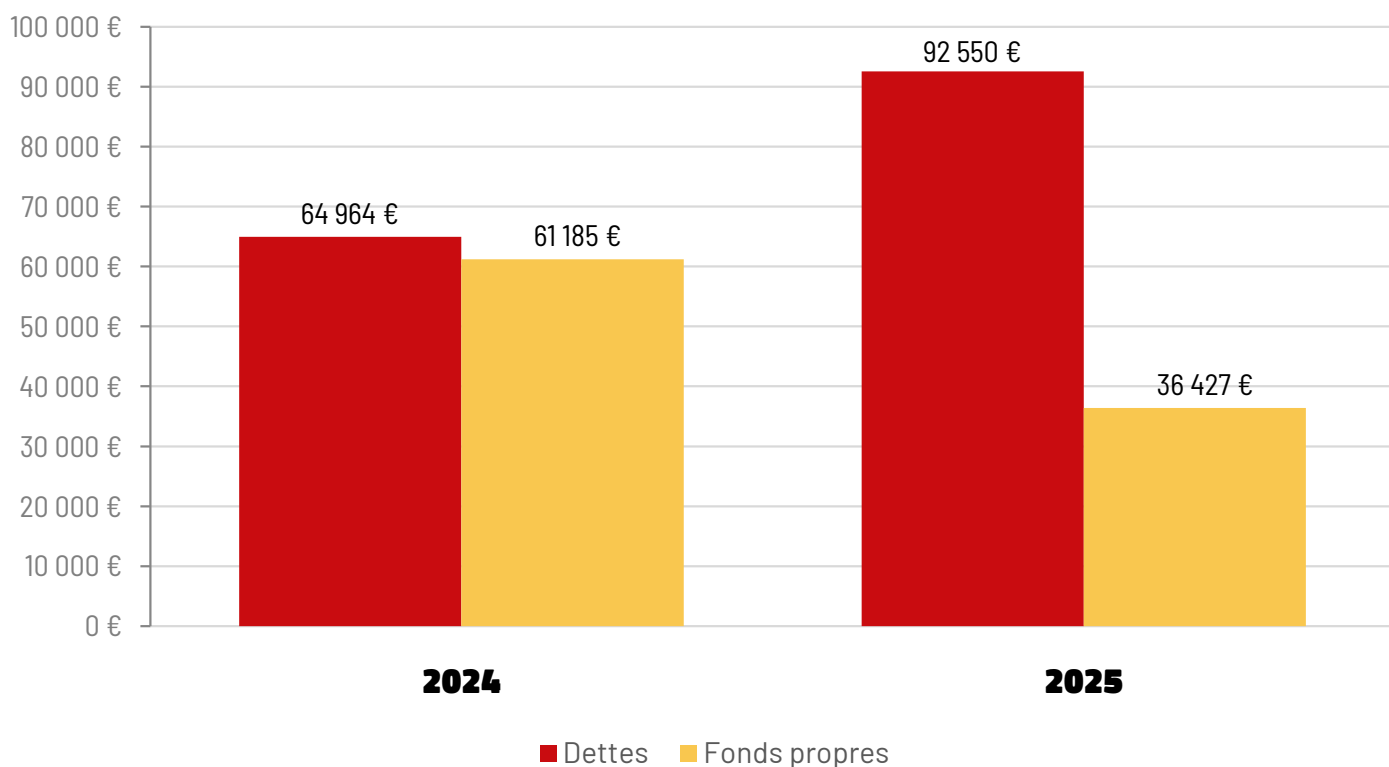
FAITS MARQUANTS

- **Baisse des subventions d'exploitation** - 85 002 € (-27,1 %).
- **Hausse des prestations** + 14 965 € (+ 23,6 %).
- **Hausse des achats/charges externes** + 35 075 €.
- **Fonds dédiés** Utilisation stable (59 851 €) mais baisse des reports (- 47 149 €).
- **Absence de résultat exceptionnel en 2025** (+ 16 959 € net en 2024).

Au 31/12/2025, le total de bilan s'établit à 183 784 € (contre 229 758 € au 31/12/2024).

La situation nette ressort à 36 427 € (contre 61 185 €), en cohérence avec le déficit 2025. Les fonds dédiés inscrits au passif diminuent fortement (18 798 € vs 62 899 €), le choix étant désormais de ne passer que les subventions en fonds dédiés (peu nombreuses sur plusieurs exercices), les prestations facturées étant constatées sur l'exercice en cours.

La trésorerie (disponibilités) s'établit à 25 313 € (- 13 129 € en 2024). Les dettes augmentent (92 550 € vs 64 965 €), avec une hausse des dettes fournisseurs (45 713 € vs 21 269 €) et des autres dettes (22 467 € vs 1 558 €), malgré une baisse des dettes fiscales et sociales (22 465 € vs 35 686 €) et un désendettement bancaire (1 904 € vs 6 451 €).



PERSPECTIVES 2026 (BUDGET)

Le budget 2026 est construit sur un objectif de retour à l'équilibre, en combinant : sécurisation des subventions, poursuite du développement des prestations, diversification via dons et mécénat d'entreprise, et maîtrise des charges externes. Un pilotage régulier est réalisé pour anticiper les décalages d'encaissement et ajuster les dépenses si nécessaire, ce qui nous a toujours permis de maîtriser la situation et de ne pas dériver ces dernières années.

Les faits marquants seront :

- **l'anticipation du déménagement**, en effet la vente du bâtiment de la Maison de l'environnement par la Région nous oblige à quitter les locaux à la fin de l'année 2026 et à rechercher des bureaux pour l'équipe salariée,

- la présence de frais financiers liés au besoin de couvrir le délai de règlement des subventions (notamment AEAG),
- assujettissement à la taxe sur les salaires...

Nous constatons également une dépréciation du stock de livres et jeux qui ne peuvent plus être vendus (obsolètes, ancien logo...) ; ils pourront être donnés.

Budget à l'équilibre pour 2026 mais il reste, à l'heure de la rédaction de ce bilan (mai 2026), de nombreuses inconnues (gains juridiques, réponse à des Appels à Manifestations d'Intérêt en attente, auxquels nous répondons en continu au fil de l'année, position de Toulouse Métropole sur le projet Enedis ou ou encore des demandes de subventions 2026 pour lesquelles nous n'avons toujours pas eu de notification de validation en dépit de l'engagement des programmes (région, FDVA ...).

ILS NOUS SOUTIENNENT



FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS

Protégeons ensemble l'environnement

NOUS SOUTENIR (ADHÉSIONS & DONNS)

C'est rejoindre un réseau associatif diversifié sur l'ensemble du territoire de l'ex Midi-Pyrénées, lui-même intégré au réseau national FNE. Notre fédération crée une dynamique d'échanges entre nos associations membres ce qui permet la diffusion d'informations, ainsi que des compétences et expertises mutualisées.

L'acte d'adhésion est un soutien réciproque entre votre association et la fédération dans un objectif commun et partagé. En adhérant, vous donnez plus de poids au réseau permettant de peser sur les décisions politiques et administratives. Vous pourrez ainsi :

- Apporter une vision de votre territoire
- Permettre d'élargir votre vision des questions environnementales et divers champs d'intervention associés à la défense de l'environnement
- Participer à la gouvernance en intégrant le conseil d'administration lors de l'assemblée générale

- Bénéficier de l'expertise et de l'expérience des salariés ainsi que des associations membres
- Être informé des formations et événements thématiques organisés par la fédération régionale
- Bénéficier des moyens de communication de FNE Occitanie Pyrénées via son site internet
- Participer aux réseaux thématiques de FNE, et avoir l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles
- Contribuer à la construction d'un positionnement associatif partagé, base du plaidoyer...

Toute adhésion doit être validée par le bureau. Vos statuts, objet associatif et gouvernance vous seront demandés. Nous vous demanderons aussi de signer notre **charte FNE en Occitanie** rappelant nos valeurs et ambitions communes.

Notre équipe salariée peut vous proposer un ensemble d'animations et/ou outils pédagogiques divers et variés, ainsi qu'une gamme de services afin de vous accompagner dans vos projets associatifs. Selon vos besoins, nous pouvons adapter et proposer des formations accessibles à toutes les associations.

Toutefois, nous privilégions d'abord nos associations adhérentes.

Certaines animations et protocoles d'accompagnement peuvent faire l'objet d'une facturation. Cela concerne principalement nos actions non subventionnées.

LEGS, DONATIONS

Assurez la pérennité de votre engagement pour la planète

Le mouvement FNE est reconnu d'utilité publique et habilité à recevoir des legs, de fait FNE OP également.



NOS ACCOMPAGNEMENTS

NOS CONSEILS JURIDIQUES

Le service juridique de notre fédération propose un appui auprès des fédérations et associations membres en réalisant des **conseils juridiques ponctuels, et rémunérés** lorsque plusieurs heures de travail sont nécessaires à l'analyse du dossier.

NOTRE SOUTIEN AU MONTAGE DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Lorsque des appels à projet ponctuels ou récurrents sont publiés, nous vous en informons et **pouvons vous accompagner dans le montage administratif** (réculte des documents obligatoires et/ou nécessaires, mise à jour des ces documents si besoin est...) et financier (élaboration de budgets...). Nous sommes également à vos côtés pour monter le projet à partir de vos besoins et envies.

NOTRE AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES

Vous pensez à **accueillir un.e jeune en service civique pour un de vos projets** ou souhaitez avoir plus d'information concernant ce dispositif ? **Nous vous apportons les réponses, les informations nécessaires et vous facilitons tout le volet administratif et financier** pour une relation et une expérience réciproque de qualité.

En 2025, nous avons permis à 11 volontaires d'effectuer un service civique en intermédiation dans notre réseau d'associations, membres ou amies.

Ces missions peuvent venir renforcer un projet associatif ou dynamiser le rayonnement de la structure. Les volontaires en service civique viennent compléter l'équipe bénévole et salariée sans s'y substituer mais en offrant un regard nouveau et complémentaire sur le cœur de nos activités.

Pour rappel, si vous souhaitez accueillir un.e volontaire sans agrément, nous pouvons porter

administrativement le contrat de la personne. Nous détenons un agrément permettant l'intermédiation : sous réserve d'être en accord sur les valeurs du service civique et de nos structures, nous nous occupons de la partie administrative. L'association accueillante, elle, est en charge de la mission au quotidien. Enfin, conjointement, les deux structures sont garantes de la sécurité du volontaire et du bon déroulé de la mission en échangeant régulièrement et en se tenant à la disposition des volontaires.

Pour plus d'information concernant ce dispositif, contactez **Léonie WOLCK**



NOS ANIMATIONS THÉMATIQUES

La quasi totalité des animations présentes dans ce rapport, telles que les **stands, formations, conférences, ciné-débats**, peuvent vous être proposées si vous organisez un événement ou souhaitez le faire. **Nous pouvons les adapter selon le public.**

De la même façon tous nos outils pédagogiques (expositions, jeux,...) sont à la vente ou la location.

À VOS CÔTÉS POUR VOS OUTILS WEB ET BESOINS DE GRAPHISME

Nous vous proposons un accompagnement si vous souhaitez **modifier et/ou améliorer votre site internet, créer des visuels** (affiches, flyers, illustrations...) **pour votre structure, pour un événement** ou une action spécifique, ou encore **mettre en place des outils numériques collaboratifs.**

Cela fera l'objet d'une facturation selon le niveau d'intervention de nos salariés.

CONTACTEZ-NOUS



NOS OUTILS PÉDAGO



Depuis de nombreuses années, FNE Occitanie Pyrénées met son expertise au service de la sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Nous proposons régulièrement des outils pédagogiques sur des thèmes touchant le grand public, les adultes ou les enfants.

RESTEZ EN LIEN



Retrouvez toute l'actualité de la fédération dans la lettre d'information mensuelle : [Le Hérisson d'Ocpi](#).

Elle compile les derniers articles publiés sur notre site internet ainsi qu'une revue de presse mensuelle.



Actualités du bassin Adour-Garonne, actions de l'agence de bassin, actualités des associations de notre réseau, initiatives favorables à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Abonnez-vous à la [Lettre Rés'EAU](#).



FNE Occitanie Méditerranée et FNE Occitanie Pyrénées s'engagent ensemble pour une meilleure qualité de l'air sur notre grande Région.

Tous les trimestres, nous vous proposerons des articles de fond, les actualités, des portraits d'acteurs ou encore les dates à retenir dans une lettre d'info dédiée à la qualité de l'air.

Abonnez-vous à la [Lettre Air Respirable](#).

14 rue de Tivoli
31000 Toulouse



contact@fne-op.fr

www.fne-op.fr

